

Dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP) 42 heures

Conformément aux arrêtés de 2010 et 2013 relatifs aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP), l'Ireps Haute-Normandie propose des sessions de formation de 42 heures permettant la délivrance d'un certificat d'acquisition des compétences.

Compétences visées

- Participer au développement de projets d'ETP en s'appropriant les principes, les démarches et les critères de qualité de l'ETP
- Favoriser la participation des acteurs en communiquant de façon efficace sur l'ETP
- Adopter une posture éducative et relationnelle favorable à l'apprentissage du patient et à son implication dans son parcours de santé
- Conduire des entretiens de diagnostic éducatif (bilan éducatif partagé)
- Proposer un programme éducatif personnalisé
- Animer des séances éducatives, individuelles et collectives
- Évaluer les connaissances et les compétences des patients

Objectifs d'apprentissage / Contenu

- S'informer sur le contexte politique et réglementaire de l'ETP
- Identifier les critères de qualité de l'ETP
- Distinguer la conception d'un projet d'ETP, la mise en œuvre d'un programme d'ETP et l'évaluation de l'ETP
- Expliquer les 4 étapes de la démarche éducative
- Identifier et repérer les acteurs et lieux ressources de l'ETP
- Créer un guide d'entretien (support d'entretien) opérationnel pour le diagnostic éducatif
- Acquérir une technique d'entretien intégrant les principes de l'approche centrée sur la personne (ACP)
- Pratiquer la conduite d'entretien de diagnostic éducatif
- Contribuer à l'écriture d'un référentiel de compétences pour les patients
- Formuler et négocier des objectifs pédagogiques
- Élaborer une fiche pédagogique pour animer une séance éducative
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques favorables à l'apprentissage des patients
- Organiser l'évaluation des connaissances et des compétences des patients

Méthodes pédagogiques

- Interventions conférentielles
- Exercices pratiques (études de cas, mise en situation ...)
- Travaux de groupes
- Échanges de pratique
- Travaux inter-modules

Publics visés

Les professionnels du secteur sanitaire, social, médico-social, les membres des associations de patients et les représentants d'usagers susceptibles d'intervenir en ETP pour dispenser et / ou coordonner des programmes d'ETP



Durée : 6 jours (3 modules de 2 jours)

Lieux et dates :

Session 1 (Rouen) : 23-24 janvier; 30-31 janvier et 27-28 février 2017

Session 2 (Argentan) : 7-8 mars; 16-17 mars et 6-7 avril 2017

Session 3 (Rouen) : 27-28 mars, 3-4 avril et 4-5 mai 2017

Session 4 (Saint-Lô) : 16-17 mai ; 23-24 mai et 15-16 Juin 2017

Session 5 (Rouen) : 11-12 septembre ; 18-19 septembre et 16-17 octobre 2017

Session 6 (Argentan) : 26-27 septembre ; 3-4 octobre et 19-20 octobre 2017

Session 7 (Rouen) : 6-7 novembre ; 13-14 novembre et 11-12 décembre 2017

Session 8 (Saint-Lô) : 16-17 novembre ; 23-24 novembre et 20-21 décembre 2017

Tarif : 900 € TTC / personne (Pour l'ensemble de la formation)

Contact :

Juliette GOEMAERE

02 32 18 07 60

Inscription en ligne sur : www.ireps-hn.org